



10 NOVEMBRE 2021

# LE SIGNAL TANT ATTENDU PAR LA FILIÈRE NUCLÉAIRE !

Retour sur l'allocution présidentielle du 9 novembre 2021

Pour la première fois depuis des décennies, la construction de réacteurs nucléaires en France va être relancée, a affirmé Emmanuel Macron. Le président de la République souhaite ainsi :

- Garantir l'indépendance énergétique de la France.
- Garantir l'approvisionnement électrique.
- Atteindre la neutralité carbone en 2050.
- Garantir des tarifs raisonnables.



## NOTRE ANALYSE...

Enfin, le feu vert de l'exécutif vient d'être donné pour la construction de nouveaux réacteurs nucléaires. La **CFDT Framatome**, engagée depuis de nombreuses années dans la défense de la filière nucléaire française, prend bonne note de cette annonce essentielle pour les plus de 220 000 salariés de la filière. Toutefois, de nombreux points doivent être précisés par le locataire de l'Elysée, notamment :

- Quel type de réacteur ?
- Combien de réacteur ?
- Quel financement ?
- Quel calendrier ?

Ceci n'est plus un scoop, la technologie retenue serait l'EPR2 avec des localisations validées en Conseil d'Administration EDF sur les sites de Penly (Seine-Maritime) et de Gravelines (Nord). Le troisième site sera probablement dans la région Rhône-Alpes Bugey ou Tricastin.

La cadencement des réacteurs se ferait par paire, soit 6 nouveaux réacteurs :

- 6 couvercles, cuves et pressuriseurs ;
- 24 générateurs de vapeur ;
- 24 pompes primaires ;
- L'ensemble des branches primaires et des forgés ;
- et autant d'assemblages combustible à fournir ;

Les élections Présidentielles approchent et les effets d'annonces pourraient rester à l'état de projet. Les questions sur le financement, environ 46 milliards €, seront déterminantes dans le processus. Avec 3 scénarii de financement proposés par **EDF**, l'exécutif devra faire un choix pour optimiser la rentabilité des EPR.

Nous devons donc rester prudents, le passé nous l'a prouvé, sans contrat signé formellement, tout reste à faire.

Le processus est long, la loi prévoit qu'un débat public au travers de la Commission Nationale du débat public soit lancé. Puis cela validera l'option de nouveaux réacteurs, **EDF** devra déposer auprès du Ministère de la Transition écologique une demande d'autorisation de création d'une installation nucléaire. Ce dernier demandera alors à l'Autorité de Sûreté Nucléaire d'instruire cette demande. Ce qui peut durer jusqu'à cinq ans...

Ces bonnes perspectives viennent renforcer la visibilité de **Framatome**, car rappelons le, quand nous avons de la charge en continu, **Framatome** produit et produit bien ! Dans cette optique de future commande, le plan stratégique devra être renforcé autour des compétences, des investissements, de la reconnaissance et du pacte social.

Par ailleurs, n'oublions pas un autre enjeu majeur qui consiste à démontrer aux différents clients que **Framatome** tient ses délais, en particulier sur le contrat HPC. Ce sujet sera déterminant pour que le Gouvernement Britannique valide de manière définitive le lancement de la construction de 2 EPR sur le site de Sizewell.

L'énergie nucléaire, associée aux énergies renouvelables, reste donc le meilleur atout pour assurer une production pilotable tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

**Dans l'attente de précisions qui pourraient intervenir dans les prochaines semaines autour salon "WNE", la CFDT Framatome maintiendra la pression à tous niveaux pour défendre l'excellence de la filière nucléaire française et ses emplois.**